

Les personnels éducatifs du collège Nelson Mandela  
24 rue des Hauts Perreux  
94500 Champigny-sur-Marne

A l'attention de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse  
S/C M. Le Principal du collège Nelson Mandela  
24 rue des Hauts Perreux  
94500 Champigny-sur-Marne

A Champigny-sur-Marne, le 4 septembre 2023.

**Objet : classement REP du collège Nelson Mandela de Champigny sur Marne.**

Monsieur le Ministre,

Nous tenons par la présente à vous alerter sur la situation du collège Nelson Mandela de Champigny-sur-Marne qui a ouvert à la rentrée dernière, en septembre 2022.

En effet, le collège Nelson Mandela accueille près de 28 élèves par classe. Or tous ces élèves dépendaient de collèges classés REP (Willy Ronis, Paul Vaillant-Couturier et Lucie Aubrac) avant que notre collège ouvre.

De plus, nos élèves de 6<sup>e</sup> viennent d'écoles primaires toutes classées REP (Eugénie Cotton, Albert Thomas, Paul Vaillant Couturier, Joliot Curie). Ajoutons que les évaluations nationales de 6<sup>e</sup> réalisées au début de l'année 2022, ont montré qu'une grande partie de notre public a des résultats fragiles, voire à besoin – ce qui est inquiétant dans des classes à petit niveau.

Nous constatons donc un manque d'égalité entre les élèves de la commune de Champigny-sur-Marne.

En outre, notre IPS (indice de positionnement social) de 87 devrait nous permettre d'obtenir le label REP car, par exemple, le collège Willy Ronis de Champigny-sur-Marne est classé REP avec un IPS de 105 alors qu'il accueille des écoles primaires REP et non-REP.

Étant donné que le classement REP d'un établissement dépend du ministère de l'Éducation nationale et n'ayant pas eu de réponse du Rectorat de Créteil et de votre prédécesseur qui nous a renvoyé à une date ultérieure, nous nous adressons à vous. C'est ainsi que nous voudrions donc bénéficier du même traitement que le collège Samuel Paty de Valenton qui a été classé REP en 2022 après son ouverture à la rentrée 2021.

En outre, notre inquiétude grandit car nous avons constaté une dégradation du climat scolaire tout au long de l'année dernière. En effet, ces classes surchargées parviennent parfois à outrepasser la vigilance des enseignant.es et des personnels éducatifs (cas de professeur.es filmé.es par les élèves par exemple.) C'est pourquoi nous pensons qu'avec des classes de maximum 24 élèves, la vigilance, l'attention portée à chacun.e et la transmission seraient fortement améliorées. La sécurité de tous et toutes les élèves serait accrue. Ce qui nous permettrait également de suivre plus efficacement les profils d'élèves décrocheurs ou en fragilité scolaire, qui sont nombreux dans nos classes, en partie dû au fait que ces élèves ont toujours été scolarisés dans des établissements REP bénéficiant de plus petits effectifs. Mais dans une classe aussi chargée d'élèves de 6<sup>e</sup>, dans laquelle de nouvelles inscriptions ont lieu tous les jours et où en moyenne cinq élèves bénéficient de

besoins éducatifs particuliers, comment est-il possible d'individualiser pour ces élèves qui en ont besoin ?

Une délégation de personnels éducatifs et de représentant.es des parents d'élèves a été reçue en janvier, en audience, à la DSDEN de Créteil mais jusqu'à présent nous n'avons pas obtenu de réponse et nous ne connaissons pas le statut de notre demande. De plus, une partie des personnels éducatifs et des représentant.es des parents d'élèves s'est déplacée au Rectorat le 28 juin 2023 en espérant être reçue pour être entendue mais nous restons sans nouvelle de notre demande d'audience.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous nous permettons de vous contacter pour obtenir le classement REP du collège Nelson Mandela dans un esprit de justice et d'égalité entre les élèves de la commune de Champigny-sur-Marne.

N'ayant pas été entendus jusque-là, nous avons été contraints de nous mettre en grève aujourd'hui, de manière reconductible.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les enseignant.es et personnels éducatifs du collège Nelson Mandela de Champigny-sur-Marne.

Les personnels éducatifs du collège Nelson Mandela  
24 rue des Hauts Perreux  
94500 Champigny-sur-Marne

A l'attention de Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil  
S/C M. Le Principal du collège Nelson Mandela  
24 rue des Hauts Perreux  
94500 Champigny-sur-Marne

A Champigny-sur-Marne, le 4 septembre 2023.

**Objet : classement REP du collège Nelson Mandela de Champigny sur Marne.**

Madame la Rectrice,

Nous tenons par la présente à vous alerter sur la situation du collège Nelson Mandela de Champigny-sur-Marne qui a ouvert à la rentrée dernière, en septembre 2022.

En effet, le collège Nelson Mandela accueille près de 28 élèves par classe. Or tous ces élèves dépendaient de collèges classés REP (Willy Ronis, Paul Vaillant-Couturier et Lucie Aubrac) avant que notre collège ouvre.

De plus, nos élèves de 6<sup>e</sup> viennent d'écoles primaires toutes classées REP (Eugénie Cotton, Albert Thomas, Paul Vaillant Couturier, Joliot Curie). Ajoutons que les évaluations nationales de 6<sup>e</sup> réalisées au début de l'année 2022, ont montré qu'une grande partie de notre public a des résultats fragiles, voire à besoin – ce qui est inquiétant dans des classes à petit niveau.

Nous constatons donc un manque d'égalité entre les élèves de la commune de Champigny-sur-Marne.

En outre, notre IPS (indice de positionnement social) de 87 devrait nous permettre d'obtenir le label REP car, par exemple, le collège Willy Ronis de Champigny-sur-Marne est classé REP avec un IPS de 105 alors qu'il accueille des écoles primaires REP et non-REP.

Étant donné que le classement REP d'un établissement dépend du ministère de l'Éducation nationale et n'ayant pas eu de réponse du Rectorat de Créteil et de votre prédécesseur qui nous a renvoyé à une date ultérieure, nous nous adressons à vous. C'est ainsi que nous voudrions donc bénéficier du même traitement que le collège Samuel Paty de Valenton qui a été classé REP en 2022 après son ouverture à la rentrée 2021.

En outre, notre inquiétude grandit car nous avons constaté une dégradation du climat scolaire tout au long de l'année dernière. En effet, ces classes surchargées parviennent parfois à outrepasser la vigilance des enseignant.es et des personnels éducatifs (cas de professeur.es filmé.es par les élèves par exemple.) C'est pourquoi nous pensons qu'avec des classes de maximum 24 élèves, la vigilance, l'attention portée à chacun.e et la transmission seraient fortement améliorées. La sécurité de tous et toutes les élèves serait accrue. Ce qui nous permettrait également de suivre plus efficacement les profils d'élèves décrocheurs ou en fragilité scolaire, qui sont nombreux dans nos classes, en partie dû au fait que ces élèves ont toujours été scolarisés dans des établissements REP bénéficiant de plus petits effectifs. Mais dans une classe aussi chargée d'élèves de 6<sup>e</sup>, dans

laquelle de nouvelles inscriptions ont lieu tous les jours et où en moyenne cinq élèves bénéficient de besoins éducatifs particuliers, comment est-il possible d'individualiser pour ces élèves qui en ont besoin ?

Une délégation de personnels éducatifs et de représentant.es des parents d'élèves a été reçue en janvier, en audience, à la DSDEN de Créteil mais jusqu'à présent nous n'avons pas obtenu de réponse et nous ne connaissons pas le statut de notre demande. De plus, une partie des personnels éducatifs et des représentant.es des parents d'élèves s'est déplacée au Rectorat le 28 juin 2023 en espérant être reçue pour être entendue mais nous restons sans nouvelle de notre demande d'audience.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous nous permettons de vous contacter pour obtenir le classement REP du collège Nelson Mandela dans un esprit de justice et d'égalité entre les élèves de la commune de Champigny-sur-Marne.

N'ayant pas été entendus jusque-là, nous avons été contraints de nous mettre en grève aujourd'hui, de manière reconductible.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les enseignant.es et personnels éducatifs du collège Nelson Mandela de Champigny-sur-Marne.

Les personnels éducatifs du collège Nelson Mandela  
24 rue des Hauts Perreux  
94500 Champigny-sur-Marne

A l'attention de Madame l'inspectrice d'Académie  
Directrice des services départementaux de l'Éducation nationale  
S/C M. Le Principal du collège Nelson Mandela  
24 rue des Hauts Perreux  
94500 Champigny-sur-Marne

A Champigny-sur-Marne, le 4 septembre 2023.

**Objet : classement REP du collège Nelson Mandela de Champigny sur Marne.**

Madame l'inspectrice d'Académie,

Nous tenons par la présente à vous alerter sur la situation du collège Nelson Mandela de Champigny-sur-Marne qui a ouvert à la rentrée dernière, en septembre 2022.

En effet, le collège Nelson Mandela accueille près de 28 élèves par classe. Or tous ces élèves dépendaient de collèges classés REP (Willy Ronis, Paul Vaillant-Couturier et Lucie Aubrac) avant que notre collège ouvre.

De plus, nos élèves de 6<sup>e</sup> viennent d'écoles primaires toutes classées REP (Eugénie Cotton, Albert Thomas, Paul Vaillant Couturier, Joliot Curie). Ajoutons que les évaluations nationales de 6<sup>e</sup> réalisées au début de l'année 2022, ont montré qu'une grande partie de notre public a des résultats fragiles, voire à besoin – ce qui est inquiétant dans des classes à petit niveau.

Nous constatons donc un manque d'égalité entre les élèves de la commune de Champigny-sur-Marne.

En outre, notre IPS (indice de positionnement social) de 87 devrait nous permettre d'obtenir le label REP car, par exemple, le collège Willy Ronis de Champigny-sur-Marne est classé REP avec un IPS de 105 alors qu'il accueille des écoles primaires REP et non-REP.

Étant donné que le classement REP d'un établissement dépend du ministère de l'Éducation nationale et n'ayant pas eu de réponse du Rectorat de Créteil et de votre prédécesseur qui nous a renvoyé à une date ultérieure, nous nous adressons à vous. C'est ainsi que nous voudrions donc bénéficier du même traitement que le collège Samuel Paty de Valenton qui a été classé REP en 2022 après son ouverture à la rentrée 2021.

En outre, notre inquiétude grandit car nous avons constaté une dégradation du climat scolaire tout au long de l'année dernière. En effet, ces classes surchargées parviennent parfois à outrepasser la vigilance des enseignant.es et des personnels éducatifs (cas de professeur.es filmé.es par les élèves par exemple.) C'est pourquoi nous pensons qu'avec des classes de maximum 24 élèves, la vigilance, l'attention portée à chacun.e et la transmission seraient fortement améliorées. La sécurité de tous et toutes les élèves serait accrue. Ce qui nous permettrait également de suivre plus efficacement les profils d'élèves décrocheurs ou en fragilité scolaire, qui sont nombreux dans nos classes, en partie dû au fait que ces élèves ont toujours été scolarisés dans des établissements

REP bénéficiant de plus petits effectifs. Mais dans une classe aussi chargée d'élèves de 6<sup>e</sup>, dans laquelle de nouvelles inscriptions ont lieu tous les jours et où en moyenne cinq élèves bénéficient de besoins éducatifs particuliers, comment est-il possible d'individualiser pour ces élèves qui en ont besoin ?

Une délégation de personnels éducatifs et de représentant.es des parents d'élèves a été reçue en janvier, en audience, à la DSDEN de Créteil mais jusqu'à présent nous n'avons pas obtenu de réponse et nous ne connaissons pas le statut de notre demande. De plus, une partie des personnels éducatifs et des représentant.es des parents d'élèves s'est déplacée au Rectorat le 28 juin 2023 en espérant être reçue pour être entendue mais nous restons sans nouvelle de notre demande d'audience.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous nous permettons de vous contacter pour obtenir le classement REP du collège Nelson Mandela dans un esprit de justice et d'égalité entre les élèves de la commune de Champigny-sur-Marne.

N'ayant pas été entendus jusque-là, nous avons été contraints de nous mettre en grève aujourd'hui, de manière reconductible.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Les enseignant.es et personnels éducatifs du collège Nelson Mandela de Champigny-sur-Marne.